

:: CS BOOTH MASK WHITE

Vernis de protection pour cabine

DESCRIPTION

Le Booth Mask White est un film de protection pulvérisable de base aqueuse, qui protège les parois de la cabine d'une pellicule blanche et brillante.

Le produit se présente sous forme liquide et forme, une fois sec, un film protecteur blanc et non poisseux contre les brouillards de pulvérisation, les solvants et autres produits similaires. Sa résistance le rend facile à retirer, même au bout de quelques mois.

Le Booth Mask White procure une luminosité optimale à la cabine.

Ce film de protection ne jaunit pas.

DOMAINE D'APPLICATION

Le Booth Mask White sert à protéger les cabines des brouillards de peinture pendant les travaux de peinture.

Ce produit de protection est pulvérisé sur les parois de la cabine.

Il masque même les résidus les plus importants pour une luminosité optimale.

Idéal pour les cabines qui ne peuvent être nettoyées à l'eau.

CARACTERISTIQUES PRODUIT

Aspect :	Liquide
Couleur :	Blanc
Odeur :	Inodore
pH :	7 - 10
Teneur VOC :	4 g/l
Comburent :	Non
Point éclair :	> 93°C
Point d'ébullition :	100°C
Densité :	1.1 g/l (à 20°C)
Consommation :	3.5 m ² /l



MISE EN ŒUVRE

Préparation de la cabine :

- 1- N'est pas adapté aux revêtements latex ou peintures en deux couches. Compatible avec la plupart des peintures industrielles mono-composant catalysées et des métaux galvanisés non peints ou à revêtement poudre.
- 2- Avant application, éliminer les films protecteurs en place et/ou résidus de colle.
- 3- Avant application, retirer tous les revêtements décollables d'autres fabricants.
- 4- Avant application, éliminer tous les revêtements lessivables d'autres fournisseurs. Les parois de la cabine doivent être totalement sèches avant l'application. Merci de noter que dans certaines conditions il peut être difficile d'éliminer des revêtements trop anciens lorsqu'ils sont recouverts de brouillards de peinture ou sont fixés aux supports.
- 5- Toutes les surfaces nouvellement peintes ne devront pas être simplement sèches au toucher mais aussi à cœur. Vérifier auprès du fabricant de peinture quel est le temps nécessaire pour un séchage complet.
- 6- Poncer les éventuels brouillards de peinture présents sur la surface à l'aide d'une ponceuse excentrique munie de papier P180 à P220, afin d'obtenir un meilleur aspect de surface.
- 7- Avant application, masquer toutes les zones qui ne doivent pas être traitées.
Conseil : plutôt que de masquer fenêtres et lampes, il peut être plus facile de les peindre également et de découper et décoller le film une fois sec, même si cela signifie une plus grande quantité de Booth Mask White utilisée.
- 8- Dans les angles du sol et du plafond, utiliser un morceau de carton pour limiter le brouillard de peinture.

Outillage :

Le Booth mask White doit être appliqué à l'aide d'un pistolet à peinture adapté aux produits diluables à l'eau.

Air comprimé : 1.8-2 bar
Dimensions de buse préconisées : 2.2-2.5 mm, HVLP 1.9



Application :

- 1- Mettre en marche la cabine de peinture à 24°C.
- 2- Bien agiter le pot avant de remplir le pistolet. Tamiser le produit si nécessaire (tamis de 200µm ou plus).
- 3- Appliquer une première couche d'environ 50µm sur les parois et le plafond, puis 2 couches humides de 100µm chacune. L'épaisseur de couche finale doit atteindre 250µm minimum. Le film doit être homogène et consistant afin de pouvoir être retiré correctement.
- 4- Enlever le film sur les zones qui ne doivent pas rester recouvertes (par exemple, sur les lampes) tant que celui-ci est encore humide.
- 5- Laisser le film sécher complètement sans augmenter la température de la cabine.
- 6- Nettoyer le pistolet à l'eau chaude immédiatement après utilisation.

Surcouchage et élimination :

- 1- Surcoucher les zones fortement soumises aux pulvérisations aussi souvent que nécessaire afin de conserver des conditions optimales d'utilisation.
- 2- Le film doit être retiré intégralement et renouvelé, tous les 6 mois. Les résidus restant au niveau des joints et creux peuvent être, le cas échéant, surcouchés. Les pellicules de film retirées constituent des déchets solides et doivent être éliminées conformément aux réglementations en vigueur.

CONSEILS

Les conditions d'utilisation réelles peuvent varier considérablement d'une cabine à l'autre, il est donc impossible de garantir la durée de vie effective du revêtement. Pour connaître l'évolution de votre revêtement dans votre environnement propre, prélevez tous les 3 mois un petit échantillon, et le cas échéant procédez à un renouvellement du film.



De nombreux facteurs peuvent influencer sur l'utilisation et l'efficacité de ce produit, en fonction desquels l'utilisateur est seul décisionnaire en matière d'évaluation et de décision, concernant l'adéquation du produit à l'usage qui doit en être fait.

En cas de doute, faire un essai de sur une petite surface avant de procéder à l'ensemble du revêtement de la cabine.

UTILISATION - SECURITE

Les informations contenues dans le présent document, en particulier les recommandations relatives à la mise en œuvre et l'utilisation de nos produits, sont fournies en toute bonne foi et reposent sur l'état actuel de nos connaissances et notre expérience dans un cas normal. En raison de la diversité des matériaux et des substrats ainsi que des différentes conditions de travail, aucune garantie quant au résultat du travail ou à la responsabilité, quel que soit le rapport juridique, ne peut être fondée ni sur ces indications ni suite à un conseil verbal, à moins qu'une faute intentionnelle ou une grave négligence ne puisse nous être imputée.

Dans ce cas, il faudra que l'utilisateur apporte la preuve qu'il a porté à notre connaissance par écrit, en temps voulu et de manière exhaustive, toutes les informations nécessaires à un examen objectif. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont soumises à nos conditions générales de ventes et de livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la dernière version de la fiche technique relative au produit concerné et qui leur sera remise sur demande auprès de nos services.

Vous pouvez consulter les instructions relatives à la manipulation des produits et à leur élimination dans la dernière version de la fiche de données de sécurité et dans les fiches techniques correspondantes des Groupements des industries chimiques.

Nous nous réservons à tout moment, et sans avis préalable, la possibilité d'actualiser, modifier ou compléter le contenu de ces informations.